

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Mona Lizotte	Numéro de permis 2006862	Date d'inspection Le 13 novembre 2025
Nom de l'établissement Garderie Le p'tit monde des enfants		Numéro de téléphone (506) 992-3702
Adresse 695 rue Principale Clair NB E7A 2H3		
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Pascale Dumont-Levesque		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11(c)(ii) Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : c) dans une garderie éducative à temps plein ou à temps partiel : (ii) à compter du 1er juillet 2020, (A) au moins 50 % des éducateurs doivent être titulaires d'un certificat en éducation à la petite enfance d'un an ou posséder une formation équivalente selon le ministre, (B) l'administrateur doit être titulaire d'un certificat en éducation à la petite enfance d'un an ou posséder une formation équivalente selon le ministre.	11(c)(ii)	30 sept. 2025	
Commentaires : L'administratrice est actuellement la seule membre de l'équipe à détenir un certificat d'un an en éducation à la petite enfance. Les nouvelles éducatrices sont inscrites au cours en ligne de 90 heures, dont le début est prévu pour janvier 2026.			
21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont délibérément planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, aux besoins et aux intérêts de chaque enfant.	21	30 mai 2025	
Commentaires : Le groupe des enfants de 4 ans ainsi que celui des enfants d'âge scolaire bénéficient désormais d'une éducatrice attitrée. Une discussion a eu lieu afin de planifier les activités pour ce groupe, en tenant compte de leurs besoins spécifiques. Par ailleurs, une réflexion a été menée concernant le groupe des enfants en bas âge, visant à élaborer une planification basée sur les intérêts des enfants ainsi que sur les intentions pédagogiques et les objectifs éducatifs sous-jacents aux activités proposées. Enfin, une discussion portant sur la documentation pédagogique des enfants a également été engagée.			

Commentaires généraux
Lors de ma visite non planifiée en avant-midi, j'observe la conformité pour le ratio de tous les groupes d'âge présent. De plus, les enfants en bas âge ne sont pas mélangés avec un autre groupe d'âge. Les éléments suivants sont observés durant ma visite : - Vérification de 3 nouveaux dossiers et mise à jour des informations concernant les membres du personnel. Observation de la sieste d'un enfant en bas âge, de l'accueil d'un enfant en bas âge, du lavage des mains, de la collation fournie par les parents ainsi que l'administration du biberon à 2 enfants en bas âge par les éducatrices. Les enfants du groupe de 2-3 ans vont jouer dans le parc extérieur et les enfants en bas âge vont se promener en barouette, ils sont donc séparés des autres enfants durant le jeu extérieur.

original signé par
Pascale Dumont-Levesque

Signature de la personne responsable de la délivrance de
permis

Le 13 novembre 2025

Date

original signé par
Jo-Annie L. Lavoie

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 13 novembre 2025

Date